



Le magazine du monde rural burkinabé

Fédération Nationale des Organisations Paysannes  
09 BP 977 Ouagadougou 09 Burkina Faso - 226 25 38 26 29  
fenop@fasonet.bf - www.fenop.org

FENOP INFO N° 030 de Octobre – Novembre – Décembre 2017

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| Edito.....                                 | 1  |
| Le CNBio et sa norme SPG.....              | 2  |
| Manifeste de l'agro-écologie paysanne..... | 4  |
| Les femmes de la Convergence.....          | 6  |
| L'élevage pastoral au Sahel....            | 8  |
| CDAIS: l'innovation agricole..             | 10 |

## CAMPAGNE SÈCHE

Après les récoltes, c'est l'heure des bilans. Le gouvernement a donné les chiffres de la campagne. Le pays est déficitaire. Au plan céréalier, les productions prévisionnelles rapportées aux besoins de consommation céréalière font ressortir un déficit brut estimé à 72.677 tonnes. Sur les 45 provinces, 17 sont en situation déficitaire et selon le gouvernement, cette situation va exposer près de 620.394 personnes en insécurité alimentaire pendant la période de soudure qui va de juin à août 2018. Il nous faudra donc un coup de pouce de nos amis partenaires au développement pour tenir le cap. Une situation délicate, mais pas inédite qui traduit toute la difficulté que rencontre le Burkina Faso pour dompter son agriculture et nourrir ses populations. Pour inverser la tendance, cela suppose que les acteurs (chercheurs –politiques et agriculteurs) trouvent le moyen d'adapter notre agriculture et ses spéculations aux réalités climatiques, sinon point de salut. Avec une pluviométrie chancelante d'une année à l'autre, la saison sèche est devenue plus qu'un palliatif pour combler le déficit alimentaire. C'est tout l'enjeu de la maîtrise de la ressource eau. Si celle-ci s'améliore, elle n'est pas encore suffisante pour permettre de parler d'une seconde campagne agricole d'où l'impérieuse nécessité de revenir et très rapidement à la raison, avec des pratiques culturales moins polluantes et plus protectrices



de la nature et de l'environnement. L'agro-écologie est une alternative dans ce sens parce que notre équilibre alimentaire dépend aujourd'hui de notre rapport avec l'environnement.

La Rédaction

## LE CNABIO ET SA NORME SPG

Créé en 2011, le Conseil National de l'Agriculture Biologique au Burkina Faso (CNABio) entend répondre à l'insuffisance de cadre organisé des promoteurs d'une agriculture biologique, cadre qui permettrait aux producteurs de cette agriculture saine de se renforcer mutuellement et de faire entendre leur voix. Membre fondateur, la FENOP, à travers son axe prioritaire de promotion de l'agro-écologie, a rencontré la coordinatrice qui fait vivre le CNABio au quotidien.



C'est près de l'échangeur de l'est à Ouagadougou, que le CNABio a installé son siège. Accueillie par une petite équipe dynamique, j'ai rencontré sa coordinatrice depuis 2015, Madame Clémence Lankouandé : « De formation économie sociale et développement durable, je suis la première coordinatrice grâce à un projet qui a permis de créer une équipe technique avec M. Yougbaré et aujourd'hui, nous sommes quatre permanents. En 2015, donc, grâce à ASTM Luxembourg, le CNABio se donne pour objectif de tester le système de garantie participatif SPG (voir ci-contre). Grâce à cela nous nous sommes fait connaître, et au fil des différents projets, nous nous trouvons très sollicités pour le partage d'expériences. L'objectif aujourd'hui c'est que la population adopte largement cette manière de produire, qui permettra d'atteindre la souveraineté alimentaire. »

En marge de la promotion du SPG, le CNABio mène d'autres projets autour de la prise en compte des petits producteurs et l'agriculture familiale. Des projets de plaidoyer auprès des producteurs, auprès des autorités également. Il fait partie du consortium qui met en oeuvre un projet de plaidoyer et de contrôle citoyen pour la prise en compte des besoins des petits producteurs dans

les politiques publiques agricoles (PNSR II), aux côtés de la FENOP, entre autres. « Mais nous sensibilisons aussi les consommateurs qui ne connaissent pas encore les produits SPG, et qui souhaitent consommer des produits sains. Enfin, nous appuyons les commerçants dans leur communication et nous adaptons nos actions de renforcement de leurs capacités. » Souvent, les commerçants, sont eux-mêmes des producteurs. Pour l'instant, l'accent est mis sur Ouagadougou et sa périphérie. Mais à terme, le CNABio entend bien étendre ses actions de plaidoyer au niveau national. Un soin particulier est apporté à la communication, la norme burkinabè SPG étant très récente, les producteurs ne la connaissent pas encore très bien. « Nous, les permanents du CNABio, sommes concernés au quotidien par la recherche constante de produits sains pour notre consommation personnelle, celle de notre famille. Nous en sommes donc les ambassadeurs !

Et très bientôt, nous allons démarrer un projet autour des semences paysannes avec une autre structure au Bénin qui connaît déjà la norme SPG. » Dans le bureau adjacent, Souleymane Yougbaré, technicien des premières heures au CNABio, est déjà très impliqué dans ces luttes pour les semences paysannes, ayant déjà, entre autres, participé activement aux activités de la Convergence Globale des Luttés pour la Terre et l'Eau (GCLTE) auprès du groupe de travail sur les semences.

Composé de membres présents sur tout le territoire burkinabè, le CNABio s'est donné pour objectif de « contribuer, sur la base de l'agriculture biologique, à l'amélioration des revenus des petits producteurs et à l'augmentation de la part contributive de l'agriculture à la formation du PIB ». Le message que le CNABio transmet à ses membres actifs est porteur : « le CNABio, c'est votre faïtière, votre maison commune, son développement dépend de vos besoins et de l'orientation stratégique que vous lui donnez. Pour la réussite de notre futur plan d'action votre implication est indispensable ! »

## **Le label Bio SPG du Burkina Faso, qu'est-ce que c'est ?**

Le SPG (Système Participatif de Garantie) est un système de certification biologique alternatif, adapté au contexte local et peu coûteux.

Il repose sur des outils et des normes d'agriculture biologique rigoureuses, qui intègrent tous les acteurs du cycle: les producteurs, les transformateurs, les transporteurs, les distributeurs, les associations et ONG d'appui et les consommateurs.

Ce système repose sur la coopération et la confiance entre les acteurs, mais prévoit également des mécanismes préventifs pour garantir l'intégrité biologique des produits. De plus, il incite à l'amélioration des systèmes agricoles.

Le SPG vise à garantir que la production respecte les principes de l'Agriculture Biologique ; produits sains, absence d'engrais chimiques, de pesticides et d'OGM, préservation du sol et bonne gestion des ressources.

Ainsi le label Bio SPG garantit qu'une denrée alimentaire a été produite selon les normes de l'agriculture biologique, il protège le producteur et le consommateur.



20 sites sont actuellement certifiés Bio SPG dans six régions du Burkina : au Centre, au Centre-Sud, au Nord, à l'Est, au Plateau Central et au Centre Nord. Un total de 371 producteurs dont 248 femmes (65%) sur une superficie de 47.9 ha sont concernés. En plus, 12 emplois ont été créés dans la transformation et 18 dans la commercialisation des produits biologiques. (Etat Novembre 2017)

Le Bio SPG contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) promue par l'ONU, et à la réussite de la transition vers l'agro-écologie préconisée par la FAO, la CEDEAO et des bailleurs de fonds. Il s'inscrit et répond également aux critères du Plan National de Développement Economiques et Social (PNDES) du Burkina Faso.

### **Comment fonctionne le BioSPG ?**

L'opérateur (producteur, groupement de producteurs, transformateur, distributeur) qui se soumet à la certi-

fication Bio SPG a le devoir d'assurer la qualité biologique de ses produits. Pour cela il met en place des instances de contrôle qui sont :

Le GLC : Groupe Local de Contrôle qui est composé de producteurs et éventuellement de techniciens impliqués dans la production.

Le BCO : Bureau de Certification de l'Opérateur qui est constitué de représentants d'opérateurs, de consommateurs, de structures d'appuis, etc.

Chaque BCO dispose d'un Coordinateur SPG qui est responsable de la partie administrative et devient l'interlocuteur principal du CNABio. Le Coordinateur SPG de préférence doit avoir des notions de la production agro-écologique.

Au niveau du CNABio, tous les sites/opérateurs sont contrôlés par le CCC, le Comité Central de Certification à qui revient la décision finale sur la certification.

La certification donne droit à l'utilisation de la marque Bio SPG pour une durée de 36 mois. Pendant ce temps le GLC et le BUCO assurent le contrôle régulier et le CCC surveille la bonne gestion de la marque par les opérateurs.

### **Pourquoi se faire certifier Bio SPG ?**

La certification BioSPG est un outil de visibilité des produits biologiques et un moyen de développement du marché local.

On se fait certifier pour:

- Garantir la conformité des produits agricoles aux exigences de la norme burkinabè en agriculture biologique à travers des techniques de productions naturelles
- avoir la satisfaction de produire ou transformer des produits de qualité dans un environnement préservé ;
- faire la promotion de ses produits ou savoir-faire ;
- accéder à des nouveaux marchés ;
- contribuer à la sécurité alimentaire ;
- contribuer à la préservation de la biodiversité et à la restauration des sols et des écosystèmes.

### **Qui peut bénéficier de la certification BioSPG ?**

La certification Bio SPG a été élaborée au profit des producteurs individuels ou des groupements de producteurs désirant faire la promotion de l'agro-écologie et de l'agriculture biologique.

Elle s'adresse également aux acteurs de la transformation et de commercialisation de denrées agricoles qui désirent se conformer aux exigences de la norme burkinabè en agriculture biologique.

Par Corine Duc

*D'autres informations utiles sur [www.cnabio.net](http://www.cnabio.net)*

# MANIFESTE DE L'AGROÉCOLOGIE PAYSANNE DE NYÉLÉNI

**Du 21 au 23 avril 2017 s'est tenue à Sélingué au Mali dans le Centre International de Formation en Agro-écologie de Nyéléni (CIFAN) une rencontre des acteurs de l'Agriculture Ecologique Paysanne pour la mise en place d'une plateforme nationale. Cette plateforme est destinée à mener le plaidoyer sur ce type d'agriculture qui se veut protecteur de l'environnement et de la santé des consommateurs. Cet espace de concertation a réuni les paysans du Mali et de certains pays de la sous-région dont le Burkina Faso, le Niger et la Côte d'Ivoire. Le manifeste est aujourd'hui publié.**

Longtemps attendu par les acteurs du monde agricole qui pratiquent l'agro-écologie, la rencontre de Sélingué avait pour but de permettre la mise en place d'une plateforme de convergence autour de l'agro-écologie paysanne à même d'animer et d'accompagner les dynamiques en cours dont des plaidoyers et des activités dans le but de faire reconnaître l'agro-écologie paysanne dans les politiques publiques. Engagés pour ce modèle agricole qu'est l'agro-écologie, une agriculture en parfaite adéquation avec les enjeux et défis actuels du monde tout en s'adaptant au changement climatique, les participants ont pu fédérer leurs efforts pour créer une dynamique qui puisse leur permettre de parler d'une même voix et être entendus.

Cette rencontre au-delà d'un cadre de réflexion sur l'agro-écologie, était un rendez-vous des acteurs de ce modèle agricole qui veulent créer une plateforme nationale pour pouvoir conjuguer leurs efforts pour la promotion de cette agriculture aux multiples bienfaits. Ces Jours de réflexions ont permis aux acteurs de créer un outil commun qu'est le manifeste.

Ce manifeste de l'Agro-écologie paysanne de Nyéléni est articulé autour de sept piliers intrinsèquement liés les uns aux autres, avec des valeurs et des principes, résumés comme suit, pour agir ensemble dans le même sens.

**Pilier 1 :** Garantir la sécurisation de la terre, l'eau et autres ressources naturelles. C'est le pilier fondamental car sans la sécurisation et la gestion rationnelle de la terre, de l'eau par et pour les communautés, pas de développement agricole harmonieux. Les paysans et paysannes sont les premiers investisseurs et les premiers nourriciers. Il faut sécuriser leurs droits fonciers et les ressources naturelles.

**Pilier 2 :** Valoriser et sauvegarder la biodiversité des semences paysannes et des races locales. La biodiversité naturelle, cultivée et élevée est le pilier de la vie

d'aujourd'hui et de demain.

**Pilier 3 :** Encourager les pratiques en agro-écologie paysanne : diversité, complémentarité, adaptabilité. L'agro-écologie paysanne se développe sur des terroirs vivants et riches en biodiversité grâce à des pratiques et des connaissances enrichies et transmises au fil des siècles, échangées, partagées, complémentaires entre paysans. Elle est développée au travers de nos propres innovations, recherches et méthodes de sélection et d'amélioration des espèces cultivées et des races animales.

**Pilier 4 :** Promouvoir les systèmes alimentaires locaux diversifiés, nutritionnels et thérapeutiques. Nos systèmes alimentaires locaux sont les premiers garants de notre santé, de nos emplois de notre environnement, de nos identités.

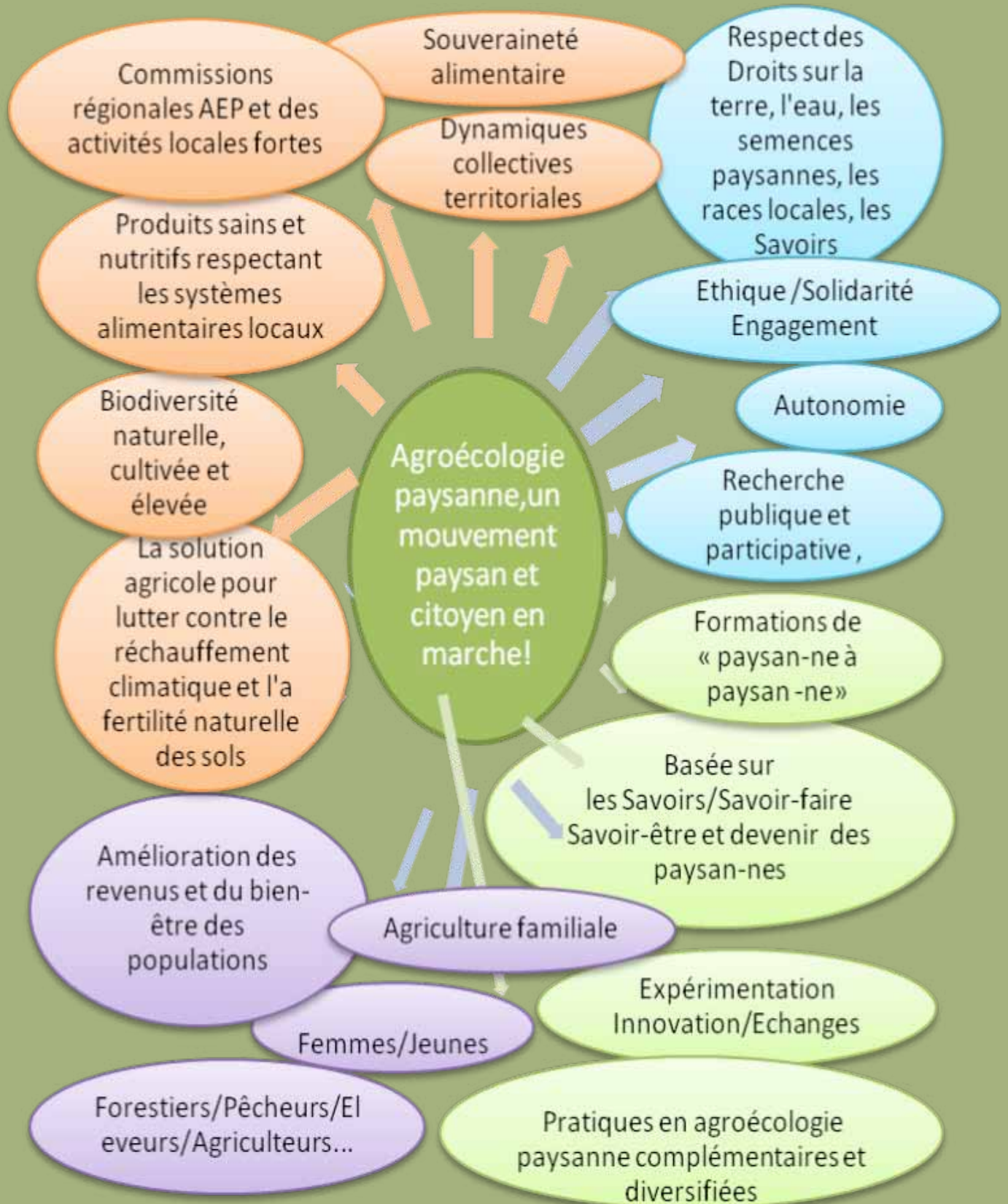
**Pilier 5 :** Appuyer et valoriser la place des femmes et des jeunes. Les femmes, avec leurs connaissances, leurs valeurs, leur vision et leur leadership, sont essentielles pour que l'agro-écologie paysanne atteigne son plein potentiel pour aller de l'avant. Les jeunes, ainsi que les femmes, constituent l'une des principales bases sociales de l'évolution et l'application de l'agro-écologie paysanne pour contribuer à la transformation sociale et écologique dès aujourd'hui et pour demain.

**Pilier 6 :** Renforcer les synergies et alliances et l'organisation collective. Il est primordial de démultiplier et développer l'agro-écologie paysanne sur une plus grande échelle grâce à l'auto-organisation et à l'action collective.

**Pilier 7 :** Agir au niveau institutionnel législatif et réglementaire. Faire reconnaître et appliquer l'agro-écologie paysanne telle que définie au présent document, par nos Etats et les institutions internationales comme il a été débuté avec la FAO ainsi qu'au niveau des collectivités territoriales.

Le manifeste devra servir de source d'inspiration pour les participants dans leurs luttes pour que l'agro-écologie soit reconnue à sa juste valeur. Les organisations se feront donc des relais une fois de retour dans leurs pays respectifs pour sensibiliser les paysans sur l'agro-écologie.

par Abdoul Salam ZONGO



# LA SEMAINE DE LA CONVERGENCES DES LUTTES GLOBALES POUR LA TERRE ET L'EAU

La Semaine de la dynamique burkinabè de la Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau – Afrique de l'Ouest (CGLTE-AO), qui s'est déroulée en octobre 2017, est un évènement promu par les organisations membres du réseau CGLTE au Burkina Faso. La FENOP y était co-organisatrice des activités qui se sont déroulées à Bobo Dioulasso.

Les objectifs visés ont été, entre autres, de susciter l'intérêt du public sur les thématiques portées par la CGLTE à savoir la terre, l'eau et les semences paysannes ; de faire un plaidoyer spécial sur la problématique de l'accès sécurisé des femmes productrices à la terre, leurs capacités de résilience face aux changements climatiques ; de sensibiliser l'opinion sur les dangers des OGM et les menaces qui pèsent sur les semences paysannes.

Lors de la conférence publique, le 15 octobre, M. Aristide Louis Dally, Conseiller technique du Gouverneur de la Région des Hauts Bassins, s'est dit conscient des « efforts qu'elles fournissent pour nourrir les Burkinabè ». Il a aussi dit ses encouragements à la Convergence Globale des luttes pour l'accès à la terre et l'eau et sa disponibilité à accompagner les femmes rurales dans leurs initiatives de développement : « Au Burkina Faso, les agricultrices sont aussi productives et dynamiques que leurs homologues masculins, mais elles ont moins accès aux terres, au crédit, aux intrants agricoles et aux marchés. Elles sont aussi plus vulnérables aux effets des changements climatiques que les hommes ruraux et les femmes urbaines. »

Deux communications ont permis la menée des débats: la première a porté sur le thème « Rôle et place de la femme rurale dans l'agro-écologie : état des lieux et perspectives », assurée par M. Souleymane Yougbaré, Chargé de mission au Conseil national de l'Agriculture biologique (CNABio). Et la deuxième a porté sur « La problématique de l'accès des femmes aux ressources productives », livrée par M. Salif Tougma, économiste planificateur, Conseiller d'éducation féminine en poste à la Direction régionale de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille.

Entre autres sujets des interventions, les participantes sont intervenues sur le financement des activités des femmes à travers l'octroi de microcrédits, l'accès aux intrants et à la terre pour les femmes, les techniques de production agro écologique.

Venues de quelques régions du Burkina et surtout de

la ville de Bobo Dioulasso et des communes environnantes, les femmes ont exposé leur savoir-faire dans le



*Fabrication des bio-pesticides*

domaine de la transformation. Divers produits ont été présentés dans 12 stands : miel, chenilles, soubmala, légumes, moringa, farine de maïs jaune à la potasse, grumeaux de petit mil, pain de signe, savon, tourteaux d'arachide, beurre de karité, niébé, des pagnes tissés, etc.

L'après-midi du 15 octobre a été consacrée à la formation sur « la production et l'utilisation de bio-pesticides », assurée par M. Ouédraogo de Bioprotect.



*Près de 300 femmes ont marché pour réclamer leur droit à la terre*

De manière pratique, le formateur et les participantes ont procédé à la fabrication du Piol, un produit de traitement naturel à base de piment, d'ail, d'oignon, de neem et de savon Citec. Ils ont aussi abordé la production d'un deuxième bio-pesticide uniquement à base du neem.

Enfin, la marche des femmes rurales a mobilisé près de 300 femmes venues des 13 régions du Burkina Faso. Elle a conduit les femmes de la Place de la Nation au Gouvernorat de la Région des Hauts Bassins où la Déclaration des femmes pour l'accès la terre a été livrée au Gouverneur par Mme Thérèse Thiéma, Présidente de l'Union des Femmes rurales ouest africaines et du Tchad (UFROAT).

Le Point focal de la CGLTE-AO, Mme Rosalie Ouoba, a également remis au Gouverneur le Livret vert de la Convergence. En le recevant le Gouverneur M. Antoine Attiou a tenu à rassurer les femmes rurales de sa disponibilité à peser de tout son poids pour porter loin cette lutte dont, de l'issue, dépend la sécurité alimentaire : « Je partage votre combat car il défend



*Thérèse Thiéma a rappelé aux autorités l'urgence et la nécessité du respect du droit des femmes à la propriété foncière*

une cause aussi noble que légitime qu'est l'accès des femmes rurales à la terre. C'est en effet paradoxal que la terre soit aux hommes et l'essentiel du travail de la terre aux femmes. C'est une injustice que nous devons avoir le courage de corriger pour un meilleur épanouissement de tous les Burkinabè. »

Le jeudi 15 novembre 2017, les organisateurs ont fait le bilan de l'édition 2017. La principale faiblesse relevée dans l'organisation de cette édition réside dans les difficultés de mobilisation des ressources pour la tenue des activités programmées à Bobo Dioulasso. Ces dif-

ficultés ont amené à l'annulation de certaines activités telles que le théâtre-forum et la réalisation d'une émission radiophonique. Elles ont aussi eu un impact sur la participation des membres de la Convergence aux activités menées à Bobo Dioulasso.



*La participation des femmes a été particulièrement intense*

Du bilan dressé par les organisateurs, il ressort néanmoins une satisfaction générale. L'événement a connu une forte mobilisation et un engouement des femmes. L'on a aussi pu compter sur la disponibilité et la présence à la cérémonie d'ouverture des autorités administratives, coutumières et paramilitaires. L'événement a enregistré par ailleurs des communications de bonne qualité, eu égard à la pertinence des interventions lors des débats.

Au regard des difficultés relevées au bilan, les organisateurs suggèrent, entre autres, l'installation rapide d'un comité d'organisation pour démarrer la préparation de l'édition 2018 de la Semaine ; l'entame, très tôt, de la recherche de partenaires pour l'appui à la tenue de la Semaine ; un meilleur déploiement des activités de communication afin de garantir la mobilisation du public ainsi qu'une bonne visibilité de la CGLTE-AO.

Durant ces trois jours, près de 300 personnes – femmes, professionnels du monde du développement, de la société civile, des organisations paysannes et des représentants de l'administration publique - ont pu assister aux activités et participer aux débats.

Malgré quelques difficultés qui ont émaillé l'organisation de certaines activités, une réelle satisfaction anime les organisateurs qui tireront néanmoins les enseignements pour réussir avec plus d'éclat les futures éditions de la Semaine de la dynamique burkinabè de la CGLTE-AO.

Rapport adapté par Corine Duc

# L'ÉLEVAGE PASTORAL AU SAHEL

**A la FENOP, quand on parle d'agriculture, on parle bien sûr aussi d'élevage. Essentiellement transhumant (migration saisonnière), les troupeaux produisent une viande de qualité très demandée au niveau local. De plus en plus, les différents acteurs du développement remettent en question les avantages de la sédentarisation de l'élevage tant pour les populations locales que pour l'environnement. Inter-Réseaux, communauté d'organisations et d'ONG du développement rural en Afrique, tord le cou à un certain nombre d'idées reçues sur cet immobilisme. Extraits.**

L'élevage est mobile dans toute l'Afrique de l'Ouest. La mobilité des animaux, qui peut porter sur de grandes comme de petites distances, existe dans quasiment tous les systèmes d'élevage de l'Afrique de l'Ouest, même sédentaires. L'existence de vastes zones semi-arides fait qu'il est très difficile d'envisager l'élevage sans mobilité. Le cloisonnement des animaux dans des élevages péri-urbains ou des ranchs reste de plus marginal. Dans les zones méridionales des pays sahéliens et dans les États côtiers, où les cheptels sont en pleine croissance, les animaux partent aussi en transhumance.

## **Les systèmes d'élevage convergent de plus en plus vers l'agropastoralisme**

De plus en plus, les agriculteurs des zones cotonnières intègrent des animaux dans leur système de production. Ces animaux partent en transhumance, pendant plusieurs mois et sur de longues distances. Parallèlement, les familles d'éleveurs ont tendance à se sédentariser sans pour autant modifier la mobilité des troupeaux. Cette sédentarisation partielle facilite l'accès des familles aux soins, à l'école, au ravitaillement et à la vie politique du pays. En se sédentarisant, les familles développent pour la plupart des activités agricoles. L'agropastoralisme et l'agro-élevage dominant donc largement dans toute la région.

## **Les pasteurs sont plus que des éleveurs**

L'élevage dit « pastoral » est aujourd'hui un système complexe qui mêle différentes activités et sources de revenus complémentaires : agriculture, commerce de bétail, embouche, métiers para-vétérinaires, prestations de service agricole (journées de travail, prêt d'animaux pour le labour), artisanat, transport de marchandises ou de personnes... L'élevage ne constitue souvent qu'une partie des ressources des familles. Le pastoralisme « pur » n'existe plus.

## **L'élevage mobile est productif**

Contrairement à une idée largement répandue, l'élevage mobile est plus productif que l'élevage sédentarisé en Afrique de l'Ouest. Et plus il est mobile, plus il est productif ! La productivité à l'hectare des systèmes mobiles est même supérieure à celle du ranching aux États-Unis ou en Australie. C'est la mobilité qui permet aux éleveurs d'être aussi productifs. La mobilité constitue un élément essentiel de la productivité des troupeaux. Elle permet de tirer profit de ressources fourragères qui varient en quantité et en qualité d'un lieu à l'autre au cours de l'année. La région du Sahel est normalement caractérisée par l'alternance d'une longue saison sèche (entre 8 et 9 mois) et d'une courte saison des pluies (entre 3 et 4 mois), qui impactent directement la végétation et les ressources fourragères disponibles. Mais la quantité de pluie varie aussi d'une année sur l'autre, avec des années plus ou moins humides. En se déplaçant, les animaux sélectionnent les aliments dont ils ont besoin. Les cheptels sont constitués d'une diversité d'espèces adaptées aux conditions difficiles du milieu et utilisant chacune des « niches » alimentaires différentes.

## **La mobilité est clé pour la résilience des éleveurs**

La mobilité des troupeaux est une réponse efficace aux nombreux risques auxquels les éleveurs sont confrontés (sécheresse, épizooties, insécurité civile...). Cette mobilité est d'autant plus importante que lorsque des animaux meurent, il faut compter des années avant que le troupeau ne retrouve son niveau initial. Les pertes impactent donc durablement le niveau de vie des éleveurs, mais aussi l'approvisionnement des marchés locaux et l'économie nationale. La forte croissance du recours à la téléphonie mobile au sein des éleveurs a amélioré l'accès à l'information, notamment sur l'état des ressources et des marchés.



## **Sédentariser l'élevage en Afrique de l'ouest : un coût élevé**

Les systèmes mobiles permettent une production animale par hectare supérieure à un système de ranch sédentaire. Les systèmes sédentaires sont néanmoins plus productifs si on considère la production animale par tête de bétail. Mais cette productivité par animal a des coûts économiques, sociaux et environnementaux élevés. Des systèmes sédentaires intensifs durables sont difficilement envisageables en Afrique de l'Ouest. La région offre peu d'espaces de sédentarisation possible : en zone aride, l'eau et l'alimentation animale ne sont pas accessibles toute l'année ; en zone agropastorale, la concurrence foncière avec les terres agricoles est déjà très forte.

## **L'élevage sédentaire « pollue » plus que l'élevage mobile**

La sédentarisation des troupeaux amplifie les risques environnementaux par la pression continue des animaux sur les ressources fourragères locales. Les espaces pastoraux dégradés correspondent souvent aux sites où il y a sédentarisation de l'élevage. La mobilité permet au contraire de limiter ces pressions, en évitant à la fois le surpâturage et le sous-pâturage. Elle favorise même la régénération de plusieurs espèces, du fait de la dispersion des semences. D'après de nouvelles recherches, une unité de bovin tropical (c'est-à-dire un animal de 250 kg de poids vif) émettrait, en cumulé sur toute l'année, presque moitié moins de méthane que les normes régionales proposées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). En ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, le bilan net de l'écosystème sylvopastoral serait globalement en équilibre sur toute l'année ; les émissions de gaz à effet de serre seraient compensées par le stockage du carbone au terme d'une année complète.

## **Une augmentation des pressions autour des ressources**

Le développement de l'agropastoralisme a mené à une réduction des complémentarités entre éleveurs et agriculteurs. Parallèlement, le cheptel et la population augmentent tandis que les surfaces cultivées s'étendent. De nouveaux acteurs émergent dans certaines régions : promoteurs immobiliers, industries extractives (pétrole, mines et eau), et ranchs

privés. Les pressions sur les ressources naturelles se renforcent, ce qui conduit à des pratiques contrariant la mobilité des troupeaux : mise en culture de parcours pastoraux, transformation en rizières de pâturages, accaparement des points d'eau pastoraux par des groupes d'agriculteurs ou d'éleveurs sédentarisés, non-respect des calendriers agro-pastoraux. Cette situation suscite des conflits parfois très violents. Il est toutefois possible de prévenir et gérer ces conflits en sécurisant la mobilité pastorale, en instaurant des règles claires et consensuelles d'accès aux ressources et en mettant en place des cadres de gestion des conflits.

## **Une forte hausse de la demande en produits de l'élevage**

Les estimations parient sur un doublement – au minimum – de la consommation des produits issus de l'élevage d'ici 20 ans. Une partie croissante des consommateurs exprime des exigences croissantes concernant la qualité des produits (hygiène, respect de la chaîne du froid, modernisation de la découpe, conditionnement...). Y répondre nécessite des changements importants tout au long de la filière. Les cheptels et les productions animales augmentent mais peinent à suivre les mutations rapides de la demande, en quantité et en qualité. La forte augmentation des importations, notamment de poudre de lait et de viandes de volaille, permet de répondre rapidement aux besoins alimentaires des populations. À long terme, cette stratégie de recours aux importations extrarégionales se révèle coûteuse et risquée. La forte hausse des prix de certains biens alimentaires en 2007-2008 a montré le danger d'une telle dépendance aux importations.

Texte adapté par Corine Duc

*Tiré de :*

*« L'élevage pastoral au Sahel et en Afrique de l'Ouest : 5 idées reçues à l'épreuve des faits », Inter-Réseaux, CILSS, 2017*

# LE CDAIS : UN PROJET POUR L'INNOVATION AGRICOLE

Depuis 2016 et jusqu'à la fin 2018, la FENOP, en tant que partenaire de suivi et membre de la commission consultative pour le Burkina Faso, participe au projet CDAIS (Développement des Capacités pour les Systèmes d'Innovation Agricole). Il s'agit d'un cadre commun sur le renforcement des capacités des systèmes d'innovation agricole. Décryptage.

Le CDAIS, c'est un partenariat global pour développer les capacités d'innover en agriculture dans 8 pays dans le monde, dont le Burkina Faso, financé par l'Union Européenne et mis en oeuvre conjointement par la FAO et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI).

Les objectifs globaux du CDAIS étaient surtout de rendre les systèmes d'innovation agricoles (SIA, AIS en anglais) plus efficaces et durables pour répondre aux demandes, besoins et objectifs de ses différents acteurs. Le projet vise à améliorer l'efficacité et la durabilité des systèmes d'innovation agricole (SIA) pour répondre aux demandes des producteurs, des agro-entreprises et des consommateurs en considérant les trois dimensions du développement des capacités à savoir individuelle, organisationnelle et système (environnement), et en combinant les capacités fonctionnelles et techniques.

L'objectif du projet CDAIS est de prouver que le renforcement des capacités fonctionnelles des acteurs des systèmes d'innovation agricole (capacité à collaborer, à s'engager dans des processus politiques et stratégiques, à manager l'innovation, à expérimenter et apprendre) peut permettre à la fois d'accélérer l'innovation et de mieux répondre aux besoins des producteurs et des consommateurs pour améliorer significativement les conditions de vie des populations rurales.

Pour ce faire, le CDAIS...

- Mobilise les décideurs politiques aux niveaux global et national
  - S'appuie sur les connaissances et compétences des membres Agrinatura, de la FAO et des partenaires nationaux.
  - Répond aux demandes légitimes des gouvernements et aux besoins des partenaires des SIA.
- Au Burkina-Faso, le projet CDAIS a démarré en septembre 2015. On peut dire aujourd'hui que les

étapes suivantes ont été réalisées :

Six situations d'innovation localisées (SIL) ont été retenues pour élaborer un diagnostic des besoins en renforcement de capacité et un plan d'accompagnement. Il s'agit de :

1. Système de micro-irrigation (goutte-à-goutte) pour la petite agriculture familiale;
2. Label Système Participatif de Garantie (SPG) pour l'agriculture biologique avec le CNABio;
3. Services de conseil agricole utilisant des NTICs fournis par les organisations de producteurs à leurs membres ;
4. Développement de la filière tournesol ;
5. Appropriation de la démarche de charte foncière par les communes ;
6. Microentreprises familiales dirigées par des femmes innovantes dans les procédés de transformation agro-alimentaires ;

La prochaine étape consiste en un partage d'expériences sur les différentes approches de renforcement de capacités à innover en cours et une mise en synergie des différents projets et moyens existants pour répondre aux besoins des SILs.

Par Corine Duc

## FENOP INFO

### Trimestriel d'informations

Directeur de publication  
Zachariaou DIALLO

Coordinateur général  
Issouf SANOU

Appui technique  
Corine DUC  
Abdoul Salam ZONGO

